

Décision Générale colonial

Décision n° 229 du 15 février 1946

n° 229

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 15 février 1946
Numéro JO n° 2 du 28/02/1946	Date du numéro 28 février 1946

TEXTE INTÉGRAL

On été libérés du service actif par mesure disciplinaire les miliciens dont les noms suivent : Pour compter du 15 février 1946 : 384. Ali Mohamed, caporal, 3 compagnie. 1426. Houmad Isse, 2e classe, 3e compagnie. 1575. Mohamed Fadal, 2e classe, 3e compagnie. 1600. Abdoul Ouad, 2e classe, 3e compagnie. 1620. Hassan Ahmed. 2e classe, 3e compagnie. 1623. Aouad Saleh. 2e classe, 3e compagnie. 1625. Dabouan Saïd, 2e classe. 3e compagnie. 1634. Soif Said. 2e classe, : 3e compagnie.